



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 011 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 5 février 2008**

**Président**

**M. Fabian Manning**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 5 février 2008

• (0905)

[Traduction]

**Le vice-président (M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.)):** Bonjour. Je déclare la séance ouverte.

Je tiens tout d'abord à vous présenter des excuses au nom de M. Manning, qui est empêché. C'est moi qui le remplace ce matin.

Jje suis heureux de saluer la présence devant notre comité de M. Toomasie et M. Earle. Nous sommes en ligne avec trois autres témoins, M. Kilabuk, M. Kalluk et M. Akeagok. J'espère avoir à peu près correctement prononcé leurs noms.

M. Toomasie fera une déclaration préliminaire. Nous procéderons de la même manière pour les trois invités qui sont en ligne.

Je souhaite la bienvenue à tous nos témoins. Notre comité se fera un plaisir de les entendre.

Avant de commencer, je tiens à préciser que tous les partis politiques siégeant à la Chambre des communes sont représentés ici ce matin. Notre comité s'est intéressé de très près à la question des installations portuaires pour petits bateaux et attend vos déclarations avec beaucoup d'intérêt.

M. Toomasie, vous avez la parole.

**M. Lootie Toomasie (président, Association des chasseurs et trappeurs Nattivak):** Merci, et merci aux membres du comité. Je vous remercie de nous avoir invités à Ottawa pour comparaître devant le comité des pêches.

Je m'appelle Lootie Toomasie et je viens de Qikiqtaaluk sur Broughton Island, au Nunavut. J'ai été maire de cette collectivité pendant 12 ans et mon dernier mandat a pris fin en 2006. J'ai déjà comparu à plusieurs reprises devant différents comités permanents tels que le vôtre. Cette fois, je comparais devant le comité des pêches. Je vous remercie vivement de m'en offrir la possibilité. Je remercie également toutes les autres personnes concernées.

Je suis accompagné de Harry Earle, qui est notre conseiller en halieutique.

La collectivité de Qikiqtaaluk est située sur le détroit de Davis dans la partie centrale de l'île de Baffin. C'est une petite localité de 550 personnes, mais elle a tous les éléments nécessaires pour en faire une vraie collectivité. Nous disposons en effet de centres de soins de santé, d'un service Internet sans fil, etc.

En réalité, nous n'avons pas du tout ce dont nous avons besoin. Je dirai pour commencer que notre collectivité a un contingent de pêche depuis longtemps mais n'a jamais pu en tirer profit. J'expliquerai cela dans la suite de ma déclaration. Bien que nous disposions de ce contingent depuis un certain temps, nous n'en avons jamais tiré de bénéfice.

Tous les bateaux qui pratiquaient la pêche dans le détroit de Davis allaient débarquer leurs prises au Groenland. Cela signifie que 12 000 tonnes s'en allaient au Groenland, alors qu'à notre avis, elles

auraient dû être débarquées au Canada, mais nous n'avons pas de port.

C'est une longue histoire mais j'essayerai d'être bref.

Encore une fois, nous avons besoin d'installations dans l'Arctique. C'est notre collectivité qui est la plus proche des lieux où se trouvent actuellement les stocks de poissons, ce qui signifie que... [Note de la rédaction: *Inaudible*]. Si vous consultez une carte, vous verrez que nous sommes les plus proches des lieux fréquentés par les stocks de poissons les plus importants. Je parle de ma collectivité, et j'essaie d'être très précis dans ce que je dis. J'ai mentionné les 12 000 tonnes qui s'en vont au Groenland au lieu d'être débarquées au Canada, ce qui ne nous rapporte rien.

• (0910)

Passons maintenant aux installations portuaires pour petits bateaux. En ce moment, nous avons un port qui ne peut accueillir que les petits bateaux de nos pêcheurs locaux, mais il a besoin d'être agrandi.

Comme je l'ai dit dans mon introduction, j'ai été maire pendant 12 ans. C'est une question que je suis depuis le début. Déjà en 1981, j'ai participé aux efforts de lobbying de notre collectivité pour obtenir la construction de ce port pour petits bateaux. Il est devenu trop petit et nous avons donc besoin de moderniser et d'agrandir nos installations portuaires actuelles.

Tout cela figure dans le plan. Des plans des sept collectivités, c'est le moins coûteux des plans d'aménagement d'un port pour petits bateaux. Il ne coûtera que deux millions de dollars. En comparaison, les coûts sont beaucoup plus élevés pour les autres collectivités.

Je le répète, c'est dans le plan. L'été dernier, des représentants du gouvernement du Nunavut, je crois, sont venus chez nous pour étudier les besoins et pour recueillir les données nécessaires avant d'entreprendre les travaux d'expansion. Ils ont installé le système d'éclairage cet été et l'automne dernier. La réalisation du plan en est restée là.

Bien sûr, des bateaux de pêche viennent chez nous mais ils sont obligés de mouiller dans le chenal. Nous vivons sur l'île, mais le continent se trouve de l'autre côté. Ces bateaux sont obligés d'ancrer là parce que nous n'avons pas de port pour petits navires capable de les accueillir.

Excusez-moi, je crois avoir épuisé mes cinq minutes, monsieur le président.

Merci.

•(0915)

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, M. Toomasie.

Avant de donner la parole à M. Kilabuk, notre premier témoin en ligne, je voudrais demander aux personnes qui attendent sur la ligne de faire le moins de bruit possible car cela provoque des parasites sur la ligne et nous empêche de bien vous entendre. Donc, pour ceux d'entre vous, dans le Nord, qui sont en ligne, je vous demande de faire le moins de bruit possible, car cela nous pose un problème.

Nous allons maintenant passer à M. Kilabuk.

Je rappelle à nos invités en ligne que nous leur serions reconnaissants de ne pas dépasser cinq minutes. Nous avons en effet quatre témoignages à entendre ce matin et nous voudrions pouvoir réserver un peu de temps aux questions et aux réponses. Je vous demande donc de vous limiter le plus possible à cinq minutes.

M. Kilabuk, vous avez la parole.

**M. Tommy Kilabuk (président, Organisation des chasseurs et trappeurs Ikajutit):** Merci beaucoup. Bonjour à tous.

Je m'appelle Tommy Kilabuk et je vis à Arctic Bay. Je vous salue tous et vous remercie vivement d'offrir la possibilité aux représentants de Arctic Bay de participer à la réunion de ce matin. Il est agréable de pouvoir rendre visite à Ottawa par téléphone, mais je suis bien certain qu'il fait plus chaud chez vous qu'à Arctic Bay. En ce moment même, la température est en train de tomber au-dessous de 40 degrés Celsius, ce qui pour nous, est d'ailleurs tout à fait normal.

Notre collectivité a en effet un certain nombre de sujets de préoccupation dont nous voudrions parler ce matin, au comité permanent. Je m'exprime ici au nom de l'Organisation des chasseurs et des trappeurs de Arctic Bay. Nous demandons s'il serait possible que la limite à partir de la zone OA, à l'entrée du détroit de Lancaster, soit déplacée jusqu'à la limite du Nunavut à l'ouest, en passant par le détroit et le passage du Nord-Ouest, de manière à ce que Arctic Bay soit incluse dans le secteur OA. Cela nous permettrait de pratiquer la pêche au turbot.

Comme l'économie de la chasse au phoque a encore une fois été compromise par les Européens, nous demandons au comité permanent d'envisager la possibilité d'étendre la limite actuelle de la zone OA à la limite de confinement du Nunavut, de manière à ce que notre petite collectivité puisse être incluse dans cette zone et puisse pratiquer la pêche au turbot et la pêche en eau salée sur son territoire.

Nous voudrions aussi avoir un port pour petits bateaux. Nous en avons besoin pour les activités domestiques et commerciales ainsi que pour les opérations de ravitaillement par mer. Ces opérations sont toujours rendues difficiles par le fait que les débarquements se font directement sur notre littoral et que le facteur temps joue toujours un rôle à cause de cela. Il serait bon de pouvoir disposer d'installations pour petits bateaux, car cela aiderait vraiment notre collectivité ainsi que ceux qui viennent chez nous par bateau. On pourrait ainsi accélérer les déchargements, sans compter que nous pourrions utiliser les installations à des fins commerciales.

Notre collectivité se trouve quotidiennement exposée à un autre problème — celui du coût du ravitaillement par mer. J'estime que nous devrions bénéficier d'un meilleur appui et d'une réduction du barème des prix des services à la navigation maritime qui, je crois, sont 18 fois plus élevés que pour ceux qui vivent au-dessous du 60e degré de latitude. Je crois vraiment que nous pourrions avoir plus d'aide dans ce domaine car le coût de la vie ici est extrêmement

élevé. Je crois que le comité permanent peut nous aider dans ce domaine; cela permettrait de réduire le coût de la vie ici.

D'autres part, pour vous expliquer ce qu'est Arctic Bay, je précise qu'il s'agit d'une collectivité d'environ 760 personnes dont 60 à 70 p. 100 sont au chômage. C'est la raison pour laquelle nous cherchons de l'aide pour pouvoir faire un peu de pêche en mer et avoir d'autres activités du même genre. Si la limite du secteur OA pouvait être déplacée, cela résoudrait un de nos plus gros problèmes.

Je vous remercie vivement de m'avoir donné la parole ce matin. C'est Tommy qui vous dit au revoir d'Arctic Bay. Merci.

•(0920)

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, M. Kilabuk pour votre déclaration. Merci aussi de ne pas avoir dépassé les cinq minutes qui vous étaient allouées.

Nous allons maintenant passer à M. Isaac Kalluk.

**M. Isaac Kalluk (président, Association des chasseurs et trappeurs de Resolute Bay):** Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Merci de nous avoir invités à vous faire part de nos préoccupations au sujet de cette question très importante.

Deux cent soixante personnes vivent à Resolute Bay, au Nunavut, dans l'Extrême-Arctique et 10 p. 100 d'entre elles sont au chômage. Nous souhaiterions que l'on fasse quelque chose, si c'est possible. Ce qui nous intéresse surtout, c'est la haute mer. Selon une certaine rumeur, le détroit de Lancaster pourrait devenir un parc, mais nous voulons aller de l'avant. Ce serait très important pour nous, à Resolute Bay, la collectivité la plus septentrionale de l'Extrême-Arctique. Non seulement, ce serait important pour nous, mais il serait aussi dans l'intérêt de l'ensemble du Canada que nous affirmions notre souveraineté.

Je n'ai pas grand-chose d'autre à dire. Nous souhaiterions que le comité permanent examine la question. Cela permettrait de faire rentrer un peu plus d'argent dans notre collectivité. Ce serait très bon pour nous, car nous vivons dans un milieu très dur et nous sommes isolés.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire. Merci beaucoup.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, M. Kalluk, pour votre déclaration.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Akeegok, de la l'Association des chasseurs et des trappeurs Iviq.

**M. Jaypetee Akeegok (président, Association des chasseurs et des trappeurs Iviq):** Bonjour, nous sommes deux ici. Je suis Jaypetee Akeegok, de l'Association des chasseurs et des trappeurs Iviq de Grise Fjord.

Bonjour. Il fait encore nuit ici, comme vous vous en doutez probablement, compte tenu de la latitude de notre collectivité.

Au cas où les membres du comité ne le sauraient pas, Grise Fjord a une population de 140 habitants et c'est une des rares collectivités à ne pas avoir tiré grand profit de la décentralisation ou de la séparation. Lorsque le Nunavut s'est séparé des Territoires du Nord-Ouest, il n'y a eu aucune retombée positive pour nous. L'Association des chasseurs et des trappeurs fait donc beaucoup d'efforts pour venir en aide à notre population. Environ 90 p. 100 des habitants sont des chasseurs, et c'est la raison pour laquelle nous nous employons activement à trouver un moyen de nous doter d'une base économique. Les seules possibilités d'emploi sont offertes par les services communautaires de base : services publics pour les eaux et les égouts, services municipaux. Nous avons aussi la coopérative.

Nous avons pu constater dans le passé que certains des jeunes qui avaient obtenu un diplôme étaient partis à cause de l'absence de débouchés ici — et 90 p. 100 des chasseurs tiraient grand profit des ressources renouvelables telles que la pêche en haute mer et la chasse aux autres espèces sauvages renouvelables. Nous avons une pourvoirie active mais il s'agit d'une activité très saisonnière et nous essayons donc d'étendre nos activités et de voir comment notre collectivité pourrait tirer profit de la pêche du turbot et de la crevette en haute mer.

L'an dernier, nous avons fait une demande d'attribution d'un contingent pour notre collectivité, mais elle a été rejetée. Nous voudrions cependant poursuivre nos efforts et jouer un rôle plus actif dans l'industrie de la pêche hauturière, car nous savons que nos chasseurs seront obligés de rechercher d'autres débouchés économiques pour eux-mêmes afin de pouvoir jouir des mêmes avantages que les autres Canadiens. C'est ce que nous demandons, au même titre que les autres collectivités. En fait, nous pourrions collaborer plus étroitement avec [*Note de la rédaction: Inaudible*] pour essayer d'obtenir des contingents, d'une manière ou d'une autre.

À propos des ports pour petits bateaux, comme je l'ai déjà dit, les membres de notre collectivité sont des chasseurs et nous avons perdu quatre ou cinq de nos bateaux; or, on a grand besoin d'eux pour nous nourrir. Sans notre... [*Note de la rédaction: Inaudible*]... nous craignons que l'on ne nous offre pas d'autres possibilités d'emploi. Même nos sources d'alimentation en souffrent car les vents sont très forts ici. Les débarquements sont parfois impossibles et nous ne pouvons pas faire ce qui est pourtant facile pour les fermiers ordinaires au Canada; nous sommes obligés de travailler quatre ou cinq fois plus fort que les autres pour nous maintenir à flot.

• (0925)

Je voudrais aussi évoquer très brièvement un autre sujet de préoccupation: notre collectivité est facturée 1 200 \$ de plus, je crois, la tonne. Ce n'est peut-être pas tout à fait exact, mais le ravitaillement par mer en vivres et matériel dont nous avons besoin pour l'année nous coûte plus cher qu'aux autres collectivités. Je crois que nous payons 18 p. 100 de plus qu'Iqaluit, parce que nous avons la malchance de nous trouver au mauvais endroit. Le gouvernement fédéral a dit qu'il est contraint de faire accompagner le navire de ravitaillement par un brise-glace et qu'il est donc obligé de nous faire payer un supplément pour toutes les marchandises qui sont livrées ici l'été.

Nous tenons donc à faire poliment observer que cela nous aiderait beaucoup si le gouvernement pouvait supprimer ce supplément. D'autres collectivités, même celles qui sont sur le Saint-Laurent, bénéficient plus que nous de services de brise-glace; pourtant, on ne leur facture pas le supplément que nous devons acquitter pour notre ravitaillement par mer.

Je crois que mes cinq minutes sont écoulées. Je tiens à vous remercier encore une fois de nous avoir permis de faire notre déclaration par téléphone.

• (0930)

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup.

Vous utilisez un téléphone à haut-parleurs; il y a donc manifestement d'autres personnes qui écoutent avec vous, n'est-ce pas, Jaypetee?

**M. Jaypetee Akeagok:** Oui. Lors de mes remarques préliminaires, j'ai dit que Lydia Noah, notre secrétaire-gestionnaire se trouvait avec moi. Nous sommes deux dans notre bureau.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** La raison pour laquelle je vous pose la question est que nous avons parfois des difficultés à vous entendre. Je ne voulais pas vous demander de couper les haut-parleurs et d'utiliser simplement le téléphone ordinaire. Nous le tolérons simplement pour permettre aux personnes qui sont avec vous d'écouter.

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions que souhaitent poser tous les partis. Nous allons commencer par M. Scott Simms, du Parti libéral, qui dispose de dix minutes.

M. Simms, vous avez la parole.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à tous nos invités, à ceux qui sont en ligne comme à ceux qui sont présents.

Je voudrais tout d'abord parler de l'infrastructure elle-même et de son utilisation. Vous avez dit que certains types de navires ne peuvent pas utiliser l'infrastructure dont vous disposez actuellement. Je crois que c'est vous qui l'avez mentionné, M. Toomasie.

Pourriez-vous nous donner plus de détails, nous dire de quel type de bateau il s'agit et nous expliquer en quoi consiste essentiellement le problème?

**M. Lootie Toomasie:** Merci.

Oui, j'ai effectivement dit que le seul type de bateau que notre infrastructure actuelle peut accueillir ne doit pas avoir plus de 30 pieds de long.

**M. Scott Simms:** Un maximum de 30 pieds?

**M. Lootie Toomasie:** Oui, s'il fait plus de 30 pieds, notre infrastructure est trop petite pour l'accueillir.

**M. Scott Simms:** Que fait-on maintenant pour...?

Continuez.

**M. Lootie Toomasie:** Merci.

On n'utilise les installations portuaires existantes que pour les chasseurs locaux. Ces installations sont insuffisantes pour les bateaux de pêche commerciale. J'ai déjà dit que les bateaux étaient obligés de jeter l'ancre dans le chenal, mais maintenant ils ne peuvent même plus s'approcher du brise-lames.

**M. Scott Simms:** Où les bateaux de pêche commerciale de plus de 30 pieds vont-ils actuellement accoster, en particulier en ce qui concerne l'OA?

**M. Lootie Toomasie:** Harry Earle, notre conseiller en halieutique va vous répondre.

**M. Harry Earle (Alliance des pêches Arctique):** Les gros bateaux de pêche de 100 à 200 pieds, vont tous débarquer leurs prises au Groenland. Dans la pratique, tout notre contingent de turbot est déchargé au Groenland, sauf pour la dernière sortie, où les prises sont ramenées à Terre-Neuve.

**M. Scott Simms:** Vous parlez donc de tout ce qui a plus de 30 pieds de long.

**M. Harry Earle:** C'est exact.

**M. Scott Simms:** Intéressant.

M. Akeegok et M. Kalluk, l'un d'entre vous a parlé d'un supplément. J'aimerais que vous nous disiez quelques mots au sujet du supplément qui vous est imposé par la Garde côtière. C'est bien cela?

• (0935)

**M. Tommy Kilabuk:** Oui. Lorsque les navires de ravitaillement arrivent à la fin d'août ou en septembre, avec les marchandises sèches et tout ce dont le magasin a besoin, la Garde côtière nous fait payer un supplément pour que des brise-glaces accompagnent le navire de l'expéditeur avec qui nous avons passé contrat.

**M. Scott Simms:** Qui paie actuellement ce supplément? Votre association?

**M. Tommy Kilabuk:** Celui qui a fait la commande, la coopérative, par exemple, ou tout particulier qui a commandé des marchandises qu'il veut entreposer pour l'hiver. Même les particuliers sont tenus de payer ce supplément.

**M. Scott Simms:** Cela peut représenter une somme considérable.

Une des choses dont nous avons parlé, entre autres, est la possibilité de vous assurer un revenu suffisant pour survivre, ce qui constitue certainement un plus gros problème pour vous que pour n'importe lequel de ceux d'entre nous qui vivent sur la côte est ou ouest. Quelle est la situation?

M. Earle, je vais commencer par vous, et j'entendrai aussi M. Toomasie.

Compte tenu de l'infrastructure existante dans le secteur OA, quelles sont les principales sources de revenu pour vous?

**M. Lootie Toomasie:** Avec le brise-glaces que nous avons actuellement, nous n'en tirons aucun bénéfice, car, de toute façon, les navires de commerce ne peuvent pas accoster. Nous utilisons les infrastructures à l'échelon purement local et nous ne faisons rien payer aux chasseurs locaux, parce que cela ne représenterait pas grand-chose.

**M. Scott Simms:** Bien.

**M. Lootie Toomasie:** Si ce que je dis n'est pas très clair, si vous avez d'autres questions, Harry pourra vous donner d'autres explications.

**M. Harry Earle:** La pêche hauturière, la pêche au turbot rapporte de l'argent. Certaines collectivités touchent des redevances et cela crée aussi des emplois pour les travailleurs, pour les membres de l'équipage des bateaux, mais ce qui serait probablement le plus rentable, serait de pouvoir embarquer les prises ici. Une fois congelé en mer, le poisson est expédié à...

Le marché se trouve en Extrême-Orient — au Japon, etc. Si les prises pouvaient être débarquées au Canada, le transbordement depuis la côte du Nunavut pourrait assurer des rentrées d'argent supplémentaires. Le point de transbordement évident pourrait être Saint-Antoine, qui est le port canadien le plus proche qui soit équipé d'un entrepôt frigorifique.

Cela pourrait devenir un commerce bilatéral car le poisson serait expédié vers le sud et les approvisionnements, vers le nord. Pour nos collectivités, il est très important de réduire les coûts, grâce à un tel commerce bilatéral.

**M. Scott Simms:** D'accord.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** M. Byrne.

**L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):** Je remercie vivement nos témoins. Leurs déclarations ont été très instructives.

Un des points sur lesquels vous avez tous insisté est que dans le Nord, il serait indispensable d'avoir des quais à usage polyvalent qui permettraient non seulement de desservir les petits bateaux de pêche côtière mais aussi les navires de pêche hauturière, et qui permettraient ou faciliteraient le transport des approvisionnements — l'approvisionnement vital en comestibles, en quincaillerie, en tout ce dont une collectivité a besoin pour survivre. On a aussi mentionné la possibilité d'offrir un service aux entreprises industrielles telles que les entreprises minières.

En ce qui concerne tous ces quais, les leaders communautaires que vous êtes, avez tous insisté sur la nécessité de ne pas avoir simplement des quais pour les bateaux de pêche. Ce qu'il vous faut, ce sont des quais construits pour répondre à tous les besoins de vos collectivités.

Dans son programme des ports pour petits bateaux de pêche, qui est en fait ce que nous étudions, le ministère des Pêches et des Océans s'intéresse uniquement à la construction de quais destinés aux bateaux de pêche, et en particulier aux petits bateaux. À mon avis, c'est assez préoccupant.

Vous qui êtes des témoins experts de ces collectivités, pourriez-vous préciser à nouveau pourquoi il serait nécessaire de disposer de quais à usage polyvalent et expliquer combien il est important d'offrir un service aux bateaux de pêche hauturière comme aux bateaux de pêche côtière, afin de faciliter le ravitaillement en produits alimentaires, en matériel de quincaillerie, et de répondre à d'autres besoins industriels?

Pourriez-vous aussi nous parler des besoins sur le plan de l'ingénierie? Le bois est affecté par le changement climatique qui provoque un détachement des glaces qui, lorsque vous construisez un port, un quai qui s'avance dans l'océan, pour répondre aux besoins actuels, crée probablement des problèmes techniques... Nous aimerions alors votre avis à ce sujet. Lorsqu'il s'agit de construire des quais, les besoins actuels sont-ils différents des problèmes d'hier, sur le plan technologique?

M. Toomasie, voulez-vous commencer?

• (0940)

**M. Lootie Toomasie:** Merci, monsieur le président.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, j'ai été maire pendant 12 ans, et cela jusqu'en 2006. Au milieu des années 1990, le Comité permanent des Pêches et des Océans s'est rendu dans ma collectivité. Je crois que c'était entre 1995 et 1997.

À l'époque, j'avais dit que notre collectivité avait besoin d'un port en eau profonde. À la même époque, le secteur OA faisait l'objet d'une l'étude. Nous ne voulions pas laisser passer l'occasion de tirer les avantages que nous espérions de la pêche hauturière. Nous voulions être associés à un effort qui serait profitable pour l'ensemble du Canada. C'est donc alors que j'ai commencé à faire du lobbying en faveur de la création d'un port en eau profonde.

Quelques années plus tard, un membre du personnel — je ne dirai pas son nom; je voudrais simplement essayer de rendre les choses compréhensibles — m'a accompagné lorsque j'entraîs à l'aéroport à Iqaluit. Il m'a dit que cette fois, nous aurons notre port. Mais quelques mois plus tard, la situation avait complètement changé. Plus question de port.

**L'hon. Gerry Byrne:** Qui était-ce, M. Toomasie?

**M. Lootie Toomasie:** J'ai juste dit cela en passant. Peu importe le nom de cette personne.

Pendant la consultation — je crois que c'était avec le Comité permanent des pêches et des océans — son président était très gentil, et les membres du comité étaient très adeptes à [Note de la rédaction: *Inaudible*] cette question. La personne en question, était très positive à notre égard. Elle considérait que nous méritions d'avoir un port puisque nous étions les plus proches de la zone de pêche, le secteur OA, où l'étude se déroulait à l'époque.

Puis, à cette même table, un vote contre cette personne [Note de la rédaction: *Inaudible*]. Cela a sonné le glas de nos efforts de lobbying. Voilà ce qui s'est passé.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, M. Byrne.

Nous reviendrons un peu plus tard à la question de M. Byrne sur le changement climatique et l'effet manifeste qu'il a dans votre secteur.

M. Blais, du Bloc québécois, vous avez sept minutes

• (0945)

[Français]

**M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs qui venez d'un peu partout. Vous protégez ni plus ni moins qu'un territoire de pêche par rapport au Groenland. D'une part, vos petites installations ne vous permettent pas d'accéder plus largement au territoire de pêche et, d'autre part, la plupart des grands bateaux qui pêchent dans ces zones vont débarquer leur contenu au Groenland. Cela entraîne des pertes financières.

J'aimerais d'abord bien comprendre la position stratégique et géographique que vous occupez. Quelle est la valeur économique de ce territoire? Je suppose que vous n'avez pas l'impression qu'on vous aide véritablement, compte tenu de votre position stratégique. Cette position géographique stratégique devrait normalement être considérée au premier chef. En ce sens, vous devriez déjà avoir les quais en eau profonde que vous réclamez depuis déjà plusieurs années.

Quelles démarches avez-vous entreprises au cours des dernières années pour faire reconnaître cette position géographique stratégique?

[Traduction]

**M. Lootie Toomasie:** Oui, je vous remercie d'avoir posé cette question.

Je suis obligé d'utiliser ma seconde langue, ce matin. Ce n'est pas aussi facile que de s'exprimer dans sa langue natale. J'espère simplement pouvoir me faire comprendre.

Comme mon conseiller en halieutique travaille sur ces questions juridiques, il a des notes en main et je préférerais que ce soit lui qui vous réponde. Je vous remercie.

**M. Harry Earle:** Simplement pour vous donner un ordre de grandeur, considérons les 12 000 tonnes de turbot pêché dans les secteurs OA et OB. Les prises, une fois débarquées et expédiées

représentent une valeur d'environ 50 millions de dollars. La majorité des prises sont débarquées au Groenland.

Habituellement, outre qu'ils débarquent leurs poissons, ces navires font le plein de carburant et se ravitaillent, changent d'équipage et effectuent des réparations. D'après mon expérience des navires dans l'Arctique, cela représente un coût de quatre, cinq ou six millions de dollars. Cela implique la création d'industries secondaires telles que des ateliers d'usinage, de soudage ainsi que d'autres activités — comme c'est le cas, du moins dans ma province natale de Terre-Neuve, pour les collectivités qui accueillent des navires hauturiers. Qikiqtarjuaq se trouve à moins de 100 milles de la plupart des lieux de pêche. C'est donc assez près de la zone de pêche, directement en face de la côte du Groenland. Nous n'en sommes qu'à 200 milles; ce n'est donc pas très loin.

[Français]

**M. Raynald Blais:** Merci.

Vous avez mentionné plus tôt que notre comité avait déjà eu l'occasion de vous entendre. Vous faites partie d'un territoire qui s'appelle le Nunavut, vous avez un gouvernement. J'imagine assez facilement que ce gouvernement appuie vos revendications, sauf qu'il est financé par le Canada. C'est ce que je comprends.

Quelles démarches a-t-on entreprises au cours des dernières années? Avez-vous simplement été écoutés, sans qu'aucune mesure véritable n'ait été prise?

• (0950)

[Traduction]

**M. Lootie Toomasie:** Merci, monsieur le président.

Pourrions-nous reposer la question?

**M. Harry Earle:** Je crois que le gouvernement du Nunavut vous a entendu. C'est vraiment une question de financement. Ces ports sont surtout une source de financement fédéral. C'est la raison pour laquelle... [Note de la rédaction: *Inaudible*] aussi.

Cela répond-il à votre question?

[Français]

**M. Raynald Blais:** Non. Je voulais connaître l'historique des revendications financières relativement aux quais, car ce n'est pas la première fois qu'on parle de ce dossier. La revendication date sans doute déjà de plusieurs années; elle n'a pas commencé aujourd'hui.

[Traduction]

**M. Lootie Toomasie:** Le port... [Note de la rédaction: *Inaudible*] comme je vous l'ai dit ce matin. Mais j'ai rejeté l'idée du port en eau profonde car ce n'est pas la responsabilité du gouvernement local mais celle du gouvernement fédéral. C'est pourquoi je me suis déclaré totalement opposé à sa création. En revanche, en ce qui concerne le port pour petits bateaux, la planification est en cours. Mais cela va demander cinq ans alors que nous avons immédiatement besoin de ce port pour répondre aux besoins actuels de la pêche dans le détroit de Davis.

Je vous remercie.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci, M. Toomasie.

Nous allons maintenant entendre M. Stoffer, du nouveau parti démocratique. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD):** Merci, monsieur le président. Et merci à tous les témoins.

Je rappellerai simplement au comité que Resolute et Grise Fjord sont des collectivités de rétablissement datant du début des années 50. Des gens ont été déplacés du Nord québécois et transportés là-bas pour affirmer la souveraineté canadienne. À chaque visite, je me dis toujours que le Canada devrait essayer de collaborer avec ces collectivités pour améliorer leurs moyens de subsistance; leur établissement deviendrait alors permanent et les jeunes ne s'en iraient plus. Une des questions dont nous discutons est celle de l'infrastructure. Si vous avez l'infrastructure nécessaire, vous pouvez avoir accès aux ressources qui existent là-bas et améliorer ainsi vos moyens de subsistance, car tout coûte très cher.

Tommy, Isaac et Jaypetee, je tiens à vous dire que le comité a présenté une résolution, il y a un an ou deux, je crois, pour que le gouvernement du Canada supprime les droits de services maritimes comme on les appelle. Les négociations se poursuivent avec M. George Da Pont, le commissaire de la Garde côtière canadienne; donc, la cause n'est pas encore perdue. Nous continuons à encourager le gouvernement fédéral à étudier les moyens afin de réduire vos frais.

Cependant, Tommy, Isaac ou Jaypetee, si l'un d'entre vous souhaite donner une réponse au sujet des jeunes et des débouchés qu'ils recherchent... La dernière fois, lorsque nous en avons discuté, Tommy, vous m'avez dit que si vous aviez l'infrastructure nécessaire, des installations portuaires pour petits bateaux ou des ports à installations diversifiées, et si vous pouviez avoir accès aux ressources halieutiques grâce au déplacement de la limite du secteur OA, un bel avenir s'ouvrirait aux jeunes qui pourraient alors avoir accès à ce que l'on pourrait considérer comme un mode de vie traditionnel.

Auriez-vous des remarques à faire à ce sujet?

• (0955)

**M. Tommy Kilabuk:** Merci.

Lorsque l'on voit ce qui se passe dans le monde où nous vivons aujourd'hui... Tout récemment encore, la subsistance que nous tirons de la chasse au phoque a été compromise. Encore une fois, nous avons souffert de la pêche en mer pratiquée par les Européens; cela devient de plus en plus fréquent. C'est relativement nouveau pour nous à Arctic Bay, mais nous savons depuis toujours que cette pêche se pratique partout autour de nous. Nous voulons qu'on prenne plus de mesures économiques pour assurer notre subsistance, car c'est ainsi que nous vivons depuis des centaines d'années. Tout ce que nous avons sur notre territoire, c'est la chasse aux mammifères marins et aux animaux terrestres.

Aujourd'hui, la pêche se pratique de plus en plus près de chez nous. À notre avis, les jeunes de la nouvelle génération trouveraient plus de débouchés dans l'industrie halieutique si la limite du secteur OA pouvait être déplacée au-delà du détroit de Lancaster et si l'on nous donnait la possibilité de pêcher dans notre secteur au lieu d'en être écartés, à cause de l'impact de l'industrie européenne de la chasse aux phoques. Nous avons l'impression qu'il devient de plus en plus difficile d'assurer notre subsistance, que l'on nous dépouille de plus en plus, et que les gens ont tendance à aller chercher un emploi ailleurs.

Notre subsistance est tributaire de l'environnement où nous vivons, des mammifères marins et tout le reste. C'est la raison pour laquelle nous demandons, car nous en avons besoin, qu'on nous aide à aménager les ports pour petits bateaux dont nous parlions afin de nous permettre de survivre et de conserver notre identité.

**M. Peter Stoffer:** Merci.

Isaac ou Jaypetee, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Jaypetee Akeagok:** Oui, je le répète, nous sommes très désireux de lancer dans la pêche hauturière, ou même simplement d'organiser une pêche expérimentale dans notre collectivité, qui, nous l'espérons, démarrera au printemps.

Mais revenons aux ports pour petits bateaux; un certain nombre d'études ont déjà été effectuées. Notre collectivité n'a pas d'ambitions excessives; nous ne nous attendons pas à recevoir des millions de dollars. Ce que nous voulons, c'est une installation qui offre une protection à nos bateaux contre des vents violents. Je crois que le plus gros bateau, chez nous, fait 30 pieds de long. Il faut absolument que nous puissions continuer à chasser pour assurer notre subsistance, et par gros temps, nous n'avons absolument aucun abri pour nos bateaux. Nous ne pouvons pas commander de remorques parce qu'elles coûtent trop cher, si bien qu'on doit se contenter de traîner les gros bateaux sur le rivage lorsque cela se produit.

Nous demandons une aide financière pour pouvoir installer des abris afin de continuer à assurer notre subsistance et de créer une industrie halieutique. L'industrie de la collecte de peaux de phoque, qui est notre ressource renouvelable, s'est effondrée et nous cherchons donc d'autres moyens de maintenir la population de notre collectivité.

Je vous remercie.

• (1000)

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup.

M. Calkins, du Parti conservateur, a maintenant la parole. M. Calkins, vous disposez de dix minutes.

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord remercier tous nos invités, aussi bien ceux qui sont présents que ceux qui sont en ligne. Pour un Albertain comme moi, il est extrêmement intéressant d'entendre exprimer certains points de vue sur ce qui se passe dans notre grand pays.

J'ai quelques questions à poser; après quoi, j'accorderai probablement une partie du temps dont je dispose à M. Keddy.

Vu la situation géographique de Resolute et de Grise Fjord, combien de temps dure la saison des eaux libres? Quel serait, en pratique, la saison de pêche pour la pêche hauturière et la pêche côtière?

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Allez-y.

**M. Jaypetee Akeagok:** Pour notre collectivité, la saison d'été ou la saison de navigation dure de juillet ou du début août au début d'octobre. C'est notre saison d'ouverture, mais cette saison peut parfois se prolonger. Cependant, comme les caractéristiques de la glace de mer changent, il arrive parfois que l'accès au détroit de Jones soit bloqué par de la glace pluriannuelle descendue du bassin de Kane, dans la région du Pôle nord.

En ce qui concerne la pêche côtière, nous avons l'intention de pratiquer la pêche blanche, comme ils le font dans le détroit de Cumberland, à Pangnirtung. Notre saison d'hiver est plus longue ici à cause de la période d'obscurité. Si tout se passe comme prévu, nous pourrions pratiquer cette pêche de la fin de février environ jusqu'en juin.

Je vous remercie.

**M. Tommy Kilabuk:** C'est Tommy, de Arctic Bay, qui parle. Puis-je répondre?

**M. Blaine Calkins:** Certainement.

**M. Tommy Kilabuk:** Merci.

Notre saison débute habituellement aux environs du mois de juin, et la glace commence à se former vers la fin d'octobre. Nous paraissions être touchés par le réchauffement de la planète. La mer commençait autrefois à geler vers la fin d'août et elle était complètement prise en septembre, mais le réchauffement de la planète se fait maintenant nettement sentir dans notre collectivité.

J'ajouterai un autre argument pour montrer que nous avons besoin d'un port pour petits bateaux. Le temps dont nous disposons et les limites de l'effort de pêche que cela entraîne jouent un rôle crucial — au lieu d'aller au Groenland pour débarquer leurs prises et de revenir ensuite dans notre secteur, ce qui réduit le temps effectivement consacré à la pêche. Si nous avons des installations pour petits bateaux dans notre collectivité, le déchargement pourrait se faire plus rapidement et les bateaux pourraient retourner immédiatement dans leur zone de pêche. En ce sens, il est donc crucial que nos collectivités disposent d'un brise-lames, compte tenu de la courte période pendant laquelle les eaux sont libres.

Je vous remercie.

**M. Blaine Calkins:** Merci beaucoup.

Cela m'amène à ma dernière question.

Manifestement, en hiver, vous n'avez pas de problème de capacité de congélation. Pendant la saison où les eaux sont libres, si l'on construisait ces quais, vous auriez bien sûr besoin d'installations de traitement et de congélation au cas où vous n'en auriez pas à bord de vos bateaux.

Je crois comprendre que l'organisme de pêche a loué deux ou trois bateaux qui congèlent leurs prises à bord. S'agit-il d'une congélation rapide? Si un tel bateau pouvait accoster quelque part sur le sol canadien, il faudrait des installations et des infrastructures pour décharger ces prises et les maintenir congelées. Quelqu'un a-t-il étudié le coût supplémentaire de la construction de telles installations en plus de la construction de quais et de brise-lames? Il ne s'agit donc pas simplement de construire des quais. Ce n'est que le début. Après cela, il faut toutes les autres infrastructures d'accompagnement, en particulier si nous nous lançons dans le traitement ou le pré-traitement des prises avant de les expédier sur les marchés, qui comme vous l'avez dit, je crois, M. Earle, se trouvent en Extrême-Orient.

Quelqu'un a-t-il étudié la question? Existe-t-il des données à ce sujet?

•(1005)

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** M. Earle, voulez-vous répondre à cette question?

**M. Harry Earle:** La question n'a pas vraiment été étudiée de manière approfondie, mais le principe des usines de transformation du poisson desservies par des bateaux de pêche existe à Terre-Neuve-et-Labrador, probablement depuis le début du XXe siècle;

cela existe peut-être depuis 100 ans, sur la côte sud de Terre-Neuve, ou des bateaux viennent charger le produit aux usines et le transportent ensuite à Boston. Nous envisageons donc le même genre de structures. Des navires frigorifiques viendraient charger le poisson pour le transporter à St. Anthony et même plus tard, à Montréal, qui est un port à conteneurs international. Cela permettrait aussi, si ces bateaux se rendaient à vide dans le Nord, d'y amener du ravitaillement.

**M. Blaine Calkins:** Mais bon nombre de vos petits...

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Il vous reste trois minutes.

**M. Blaine Calkins:** Excusez-moi. Allez-y, Gerald.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** M. Keddy.

**M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC):** Vous savez partager le temps dont vous disposez presque aussi bien comme moi.

Je tiens à remercier nos témoins d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui, que ce soit grâce à une conférence téléphonique ou qu'il soit présents dans cette salle. J'ai deux ou trois brèves questions à poser.

J'essaie simplement de déterminer quelques-unes des questions de logistique à régler. J'ai participé à bon nombre d'audiences de comités au cours desquelles nous avons discuté de la possibilité que des ports pour petits bateaux assument une partie des responsabilités pour le Nord. J'essaie de me faire une idée précise de la situation actuelle sur le terrain — ou plutôt sur l'océan. Si je comprends bien, il n'y a pas d'installations portuaires pour petits bateaux au Nunavut. Pangnirtung est, je crois, la seule localité disposant actuellement d'un quai et d'un port digne de ce nom.

Pourriez-vous me dire en deux mots si c'est exact?

**M. Lootie Toomasie:** Merci, monsieur le président.

Nous avons fait une étude pour déterminer les collectivités qui ont de grands écarts de marées. Dans certaines de ces collectivités, le niveau des eaux...

**M. Gerald Keddy:** Excusez-moi de vous interrompre. Je crois que vous n'avez pas bien compris ma question.

À ma connaissance, il n'y a pas de port pour petits bateaux au Nunavut.

M. Earle approuve du bonnet.

**M. Lootie Toomasie:** Merci. C'est exact.

**M. Gerald Keddy:** Je suppose que les marées sont normales dans les cinq collectivités dont nous discutons aujourd'hui. Vous aviez commencé à nous parler de la marée et du courant — une marée d'une amplitude raisonnable et un courant pas trop rapide.

Quelle est la marée moyenne dans votre collectivité, M. Toomasie?

**M. Lootie Toomasie:** Elle est minimale en comparaison d'autres... Vous avez vu l'écart actuel. Il est minimal. C'est de l'ordre de quatre pieds.

**M. Gerald Keddy:** Bien. Ce ne sont ni la marée ni le courant qui vous préoccupent; c'est l'état des glaces.

**M. Lootie Toomasie:** Ces dernières années, la glace a commencé à disparaître au début de juillet; elle se reforme dans la seconde semaine de novembre.

•(1010)

**M. Gerald Keddy:** Je sais qu'il me reste très peu de temps, mais j'ai une question à poser et une déclaration à faire.

Indiscutablement, le gouvernement fédéral a des responsabilités à l'égard du Nord. Nous le savons et il est indispensable que nous travaillions en partenariat avec le Nunavut. La demande me paraît tout à fait raisonnable. Je sais que la responsabilité doit être endossée par un ministère. Je ne sais pas si cela incombe à la direction des ports pour petits bateaux ou à Affaires indiennes et du Nord, car il s'agit vraiment du développement du Nord.

Il y a une question plus importante dont nous devrions peut-être discuter à une autre occasion. Nous en avons déjà débattu à plusieurs reprises. Nous avons des bateaux canadiens qui pêchent dans le Grand Nord — un certain nombre d'entre eux viennent de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse — et ils débarquent leurs prises. Nous congelons le poisson en mer, nous le débarquons et nous l'expéditions depuis le Groenland alors que nous pourrions le faire depuis le Nunavut. Les collectivités elles-mêmes sont encore bien loin de pouvoir se doter de l'infrastructure qui leur permettrait de capturer leur propre contingent. Mais en fin de compte, c'est ce qu'il faudrait. Nous avons encore énormément de chemin à faire.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Je ne sais pas si quelqu'un veut répondre. Si c'est le cas, faites vite, car nous sommes presque à court de temps. Nous allons devoir passer à la prochaine ronde de questions.

M. Earle semble vouloir répondre.

**M. Harry Earle:** Oui, monsieur le président.

Très brièvement, je dirai que la plupart des collectivités ont un brise-lames. Autrement dit, il est là pour protéger les bateaux contre le mauvais temps. Mais il n'y a pas de quai. Il n'y a pas de pieux de bois auxquels on peut amarrer son bateau. Et c'est là où est le problème.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup.

Nous allons passer maintenant à la prochaine ronde de questions. Je prierai mes collègues et nos invités d'essayer de s'en tenir au sujet dans leurs questions et dans leurs réponses.

Nous allons maintenant passer à M. Byrne. Vous disposez de cinq minutes.

**L'hon. Gerry Byrne:** Merci, monsieur le président.

J'enchaîne sur ma question précédente qui concerne essentiellement les besoins réels des collectivités en matière d'infrastructure portuaire ainsi que la situation à laquelle le Nord est confronté aujourd'hui à cause du changement climatique.

Plusieurs de nos invités ont fait remarquer que l'état des glaces est en train de changer. D'un point de vue technique, la destruction d'un quai dans ce genre de climat est surtout provoquée par la glace détachée. Lorsque vous avez une banquise côtière — gel et fonte rapides — c'est ce que vous pouvez avoir de mieux pour les structures. Les dégels fréquents et des glaces détachées dans l'océan dérivant au gré des courants et des marées sont les pires ennemis des quais.

Pourriez-vous nous dire pourquoi vos collectivités ont vraiment besoin d'un quai à usage polyvalent? Il s'agit de quais utilisés pour la pêche et la chasse côtières, la pêche hauturière avec des chalutiers usine-congélateurs, la prestation de biens et services ainsi que les services industriels. Pourriez-vous nous dire un mot au sujet des effets du changement climatique, en particulier sur la conception de

ces structures? Pourriez-vous apporter des éclaircissements au comité à ce sujet?

**M. Lootie Toomasie:** Merci, monsieur le président.

Je vous ai parlé du port en eau profonde. Je tiens à préciser que dans le passé, le changement climatique n'était pas quelque chose de concret. Il arrivait qu'en plein milieu de l'été de la banquise lâche continue à obstruer le port. Pendant la saison de la chasse au phoque, il n'était donc pas possible d'utiliser des barges pour effectuer de ravitaillement par eau, si bien que le navire lui-même était obligé de venir accoster au rivage. Nous n'avions pas le choix. Cela s'est produit à deux reprises. Deux saisons d'affilée, il y a bien longtemps, même si nous n'avions pas de port. Cela s'est passé à l'endroit dont nous envisageons l'aménagement. Si l'on décide de construire le port en eau profonde, nous avons l'emplacement parfait. Le cadre s'y prête parfaitement. C'est l'endroit qui convient.

C'est ce qui conviendrait pour ce genre de chalutiers, si c'est bien cela qui répond à votre question.

•(1015)

**L'hon. Gerry Byrne:** Les témoins qui sont en ligne pourraient peut-être aussi nous parler des besoins réels de votre collectivité en ce qui concerne un quai à usage polyvalent.

Ce que j'essaie de déterminer, c'est si un petit quai capable d'accueillir des bateaux de 30 pieds — ce qui est précisément ce que serait disposé à construire le programme des ports pour petits bateaux de Pêches et Océans — est ce dont votre collectivité a besoin. Ou aurait-elle besoin de quelque chose de plus important, de quelque chose permettant une plus large utilisation, par exemple, d'un quai capable d'accueillir un bâtiment de 100 à 125 pieds, des péniches à hydrocarbures ou de petits navires-citernes qui alimentent la collectivité en mazout? Est-ce bien ce que veut la collectivité? Il est très important que celle-ci le décide. Il est très important pour vous que nous fassions tout de suite le bon choix. Si l'on dépense trois millions de dollars pour construire un quai, mais qu'on s'aperçoive en fin de compte qu'on en a besoin d'un autre pour permettre à un plus gros navire de décharger du mazout, et capable aussi d'accueillir des navires hauturiers, tous les besoins de la collectivité qui n'auront pas été satisfaits?

Je suis convaincu que tous les membres du comité veulent prendre la bonne décision à votre égard.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Continuez.

**M. Jaypetee Akeegok:** Merci d'avoir posé une question qui va au coeur du problème.

Un de mes collègues a dit que la plupart des collectivités ont des abris pour petites embarcations. Malheureusement, Grise Fjord, qui est peuplée à 90 p. 100 par des exploitants pêcheurs et qui utilisent la brève saison de chasse, n'a même pas d'abri pour ses bateaux. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est ce que réclame cette collectivité et ce dont elle a un besoin immédiat. Comme nous l'avons également dit tout à l'heure, le MPO a effectué un certain nombre d'études. L'aménagement d'une partie de notre littoral a été approuvé. Mais l'obstacle auquel nous nous heurtons constamment est le financement d'un petit abri, alors qu'à mon avis, il pourrait aisément entrer dans le cadre de la construction du quai pour petits bateaux dont nous parlions.

Dans le cas de notre collectivité, en particulier, à cause de sa saison de navigation plus longue et du temps bizarre que nous avons en été; il est marqué par des vents violents — la dernière fin de semaine, le vent a soufflé au moins à plus de 100 km à l'heure — ça arrive parfois en été — cela aiderait nos chasseurs de phoques ainsi que tous ceux qui utilisent des bateaux.

Nous sommes absolument démunis. Donc, ce que réclame notre collectivité, c'est qu'on lui accorde au moins des fonds de démarrage pour renforcer l'emplacement approuvé afin de mieux l'adapter à la navigation côtière.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup.

M. Blais a maintenant la parole.

[Français]

**M. Raynald Blais:** Ma question s'adresse à une des personnes qui est en ligne actuellement ou qui est ici, à Ottawa.

J'aimerais que vous nous parliez des changements climatiques. Avez-vous l'impression, lorsque vous êtes à Resolute Bay, à Arctic Bay ou ailleurs, que ces changements ont des répercussions sur votre région? Dans l'affirmative, quelles sont-elles?

Monsieur Kilabuk.

•(1020)

[Traduction]

**M. Tommy Kilabuk:** Je ne sais pas si Isaac a répondu, mais s'il ne l'a pas fait, je peux le faire. C'est Tommy de Arctic Bay, qui parle. Je vous remercie.

Oui, nous avons vraiment senti les effets du changement climatique dans notre collectivité. Comme je l'ai dit plus tôt, autrefois la glace de mer commençait à se former vers la fin août, et à partir du début de septembre, elle gelait complètement et demeurait gelée jusqu'à la fin de juillet. Il arrivait même qu'elle ne disparaisse pas; elle se brisait mais demeurait sur place.

Ces 20 dernières années, j'ai remarqué que l'épaisseur de la glace diminuait et qu'il devenait plus dangereux pour nous de chasser en automne et au printemps. Nous avons vraiment senti la différence. Le temps que cela prend maintenant pour que la glace se forme et la manière dont elle se brise au printemps et son peu d'épaisseur nous ont vraiment frappés. Je ne vis à Arctic Bay que depuis 20 ans, mais notre collectivité a nettement senti les effets du réchauffement de la planète.

Je vous remercie.

**M. Raynald Blais:** Monsieur Kalluk.

**M. Isaac Kalluk:** Je m'appelle Isaac Kalluk et je suis de Resolute Bay. Oui, nous avons aussi constaté beaucoup de changements en l'espace de deux ans. La glace disparaît en juillet et la mer est libre pendant deux mois; je dis bien qu'elle disparaît. Auparavant, nous ne nous rendions jamais en bateau d'une île à l'autre, mais depuis deux ans, la mer est totalement libre de glace. À cause de ce réchauffement, nous nous rendons plus fréquemment en bateau d'île en île.

Je crois que le sol est en train de remonter à cause de la fonte du pergélisol. Sur le littoral, nous commençons à voir des choses qui étaient jusque-là invisibles; parce que le sol remonte beaucoup plus qu'auparavant.

Ce qui est le plus frappant, c'est qu'en été, la mer est totalement libre de glace, ce qui n'arrivait jamais auparavant.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire. Je vous remercie.

**M. Raynald Blais:** Monsieur Akeegok.

**M. Jaypetee Akeegok:** Oui, nous avons vu le climat changer ici depuis les années 1960. Beaucoup plus d'eau s'écoule des glaciers. Le temps est plus imprévisible. Par ailleurs, on voit aussi plus de glace pluriannuelle venant du bassin de Kane, du Pôle Nord, de l'océan Arctique. Alors que cette glace descendait autrefois en automne, elle semble maintenant le faire de manière plus régulière.

Lorsque vous êtes en plein soleil, vous en ressentez aujourd'hui plus nettement la chaleur, mais dès que vous vous trouvez un peu à l'ombre, il n'y a pas beaucoup de différence. Cependant, en plein soleil on sent nettement plus la chaleur.

Un grand nombre d'espèces, d'animaux et d'oiseaux viennent maintenant ici, alors qu'on ne les voyait jamais auparavant.

Voilà ce que nous avons pu constater. Personnellement, je ne peux pas dire si cela est dû au réchauffement de la planète; c'est peut-être une simple question de changement climatique.

Je vous remercie.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, Jaypetee.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Stoffer,

**M. Peter Stoffer:** Merci à tous.

Au cours de l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de discuter de vos préoccupations avec M. Strahl, le ministre responsable des Affaires autochtones et du Développement du Nord? J'imagine que le ministère pourrait avoir un rôle à jouer dans la mise en valeur du Grand Nord.

Des représentants de vos organisations ont-ils eu l'occasion de lui parler, à lui ou à des fonctionnaires de son ministère, de certaines de vos préoccupations?

•(1025)

**M. Tommy Kilabuk:** Puis-je répondre à cela? Je suis Tommy, de Arctic Bay.

Merci, Peter. Il m'est difficile de vous donner vraiment une réponse, car nous sommes élus à l'organisation des chasseurs et des trappeurs avec un mandat de deux ans, si bien qu'il nous est difficile de remonter plusieurs années en arrière. Je ne peux donc pas répondre à votre question, car j'ai été élu l'an dernier et je n'étais donc pas là auparavant.

Je regrette, Peter.

**M. Lootie Toomasie:** Non, nous n'avons pas eu de contact avec le ministre d'AINC.

**M. Peter Stoffer:** Je crois pouvoir dire qu'il serait ouvert à une future rencontre pour discuter de certaines de ces questions.

Un des autres sujets de préoccupation, tient au fait que le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont insisté, au moins publiquement, sur l'importance qu'ils accordaient au maintien de notre souveraineté dans le Grand Nord. Des discussions ont été engagées avec les États-Unis et d'autres pays au sujet du détroit de Parry ou du détroit de Lancaster, de l'entrée du passage nord-ouest — et bien entendu, vous êtes déjà là. Nous avons évoqué la possibilité d'installer une base militaire, ou en tout cas un contingent de 100 hommes à Resolute, entre autres. Mais lorsque je vous ai rendu visite, Tommy, je crois que vous m'avez dit que si l'on vous dotait d'une infrastructure et si l'on vous ouvrait des avenues de développement économique, plus de gens resteraient dans vos collectivités.

Isaac ou Tommy, depuis combien de temps vivez-vous dans ces collectivités? Combien cela coûterait-il à vos trois collectivités — Arctic Bay, Resolute Bay et Grise Fjord — dans le cadre d'une alliance des pêches arctique, pour établir l'infrastructure que vous souhaitez afin d'optimiser les possibilités de pêche? Je me contenterais d'un chiffre approximatif. Avez-vous fait une étude là-dessus?

Harry?

**M. Harry Earle:** Je ne le crois pas.

**M. Peter Stoffer:** Permettez-moi donc de poser ma question de la manière suivante. Lorsque le gouvernement fédéral, en collaboration avec le gouvernement du Nunavut, a choisi les sept collectivités qui ont obtenu des installations portuaires pour petits bateaux, vos trois collectivités ont-elles participé aux discussions, et si ce n'est pas le cas, pourquoi?

**M. Tommy Kilabuk:** À ma connaissance, nous n'en avons pas été informés par notre gouvernement. Je ne peux donc pas vraiment répondre à cette question, Peter. Je regrette.

**M. Peter Stoffer:** Isaac ou Jaypetee?

**M. Jaypetee Akeagok:** En toute franchise, lorsque ces documents m'ont été envoyés par télécopie — et je suis président de l'IHTOL depuis six ans —, c'était la première fois que nous nous voyions proposer la construction de quais. Donc, à court terme, non, on ne nous a jamais parlé de ces propositions et on ne nous a jamais interrogés à leur sujet.

**M. Isaac Kalluk:** Nous sommes intervenus auprès de toutes sortes d'organismes gouvernementaux pour mettre les choses en marche et il y a même des années que nous en parlons à notre député à L'Assemblée législative. Il a pris des photos, il a examiné la question et il a dit qu'il était d'accord mais nous n'en avons plus jamais entendu parler. Si seulement ces gens-là voulaient faire un effort. C'est toujours la même chose, ils nous disent qu'ils vont étudier la question, mais nous attendons toujours.

Je vous remercie.

•(1030)

**M. Peter Stoffer:** Isaac, je vous remercie vivement de vos commentaires.

Et ne manquez pas de saluer Simonie et Darlene Willy de ma part.

Et Tommy, cela me ferait plaisir que vous disiez bonjour à Levi de ma part.

Je vous remercie.

**M. Isaac Kalluk:** Je ne manquerai pas de le faire.

**M. Tommy Kilabuk:** Moi non plus.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Merci beaucoup, M. Stoffer. Vous devriez peut-être préparer un bulletin parlementaire à ce sujet.

Passons maintenant à notre dernier intervenant.

M. Kamp.

**M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC):** Merci, monsieur le président.

Et merci à vous, messieurs, d'être venus témoigner. Et à ceux qui sont en ligne, je tiens à dire que j'apprécie l'éclairage que vous apportez sur ces questions.

Je voudrais examiner brièvement toute la question de la propriété des installations portuaires.

Je sais, comme M. Stoffer l'a mentionné, que cela intéresserait le gouvernement d'entreprendre l'aménagement initial de ces sept ports pour petits bateaux ou en tout cas, et qu'il en voit la nécessité. Je suis certain que dans les quelques autres 20 autres collectivités du Nunavut, ces installations sont tout aussi nécessaires, comme nous l'ont dit nos interlocuteurs qui étaient en ligne. Donc, à l'avenir, en plus de ces sept ports pour petits bateaux, il pourrait y en avoir d'autres. À un moment quelconque, il faudra que le gouvernement décide du mode de propriété et de gestion de ces installations.

Selon le modèle existant habituellement dans le Sud, le gouvernement du Canada s'est rendu acquéreur des biens, à la fois du lot riverain et du bien-fonds littoral; il a construit les installations portuaires et il en confie habituellement la gestion courante à une autorité portuaire qui assure le petit entretien. En tant que propriétaire, le ministère des Pêches et des Océans ou le gouvernement du Canada demeure responsable du gros entretien. Le programme des ports pour petits bateaux se conforme actuellement à ce modèle général.

À votre avis, cela demeure-t-il le meilleur modèle pour le Nunavut? Je crois vous avoir entendu dire que les besoins sont différents. Vous voudriez développer la pêche commerciale, ce qui est le but essentiel du programme de ports pour petits bateaux. C'est son objectif dans le sud. Dans le Nord, vous avez peut-être d'autres problèmes à régler — le transport, etc. — et ce modèle ne vous donnerait peut-être pas suffisamment de marge de manoeuvre. Avez-vous envisagé d'autres modèles?

J'imagine que le gouvernement souhaiterait aussi étudier un autre modèle dans lequel le gouvernement du Nunavut serait le propriétaire. Le ministère des Pêches et des Océans contribuerait à l'aménagement de ces ports pour petits bateaux, mais ces installations demeureraient la propriété du Nunavut et non du gouvernement du Canada.

M. Earle et M. Toomasie, étant donné que vous appartenez à une de ces sept collectivités, j'aimerais savoir si vous avez réfléchi à la question ou si vous avez un avis à exprimer à ce sujet.

**M. Lootie Toomasie:** Merci, monsieur le président.

Randy, c'est un port en eau profonde qui serait le plus utile à ma collectivité, parce que les lieux de pêche ne se trouvent qu'à 100 milles environ de chez nous et qu'il faudrait que nos chalutiers y débarquent leurs prises. Comme je l'ai dit plus tôt, 12 000 tonnes environ aboutissent au Groenland alors qu'elles devraient être débarquées sur le territoire canadien.

Ce serait un réel avantage pour la pêche hauturière de disposer d'un port en eau profonde, en particulier dans ma collectivité. Plus que toute autre au Nunavut, notre collectivité en bénéficierait car cela permettrait d'exploiter le secteur de la pêche hauturière et de conserver nos dollars au Canada.

• (1035)

**M. Randy Kamp:** À votre avis, qui serait le propriétaire de ces installations, et qui en assurerait l'entretien?

**M. Lootie Toomasie:** Il faut tout d'abord mettre cela en place et établir les plans nécessaires.

Je vais laisser le soin à Earle de répondre à cette partie de votre question.

**M. Harry Earle:** Cela dépasse certainement la capacité de la collectivité de résoudre les problèmes que pose l'entreprise de pêche. Cela relèverait en fait de la compétence des autres gouvernements — celui du Nunavut ou le gouvernement du Canada.

**Le vice-président (M. Bill Matthews):** Messieurs, ainsi rend fin la ronde de questions. Je crois que nous avons fait le tour de toutes les questions.

Avant d'aller plus loin, pour les personnes qui sont en ligne, je tiens à noter la présence de votre député, Nancy Karetak-Lindell, qui est venue assister à la dernière partie de notre réunion. Nancy siège à côté de moi à la Chambre. Je tiens à la saluer, ainsi que le sénateur Adams et à les remercier d'être venus. Je voulais que vous sachiez que ces deux personnes sont présentes ici ce matin.

Je remercie aussi vivement de leur témoignage les témoins qui ont comparu en personne et ceux qui étaient en ligne. Je crois que les questions posées par le comité vous ont montré que nous sommes très sincères dans les efforts que nous déployons en faveur de l'aménagement de ports pour petits bateaux dans tout le pays, mais en particulier dans le Nord. Je vous en remercie sincèrement.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes, parce que le comité a d'autres questions à régler.

Encore une fois, merci.

La séance reprendra dans deux minutes.

*[Note de la rédaction: La séance se poursuit à huis clos.]*





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**